

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

## **Arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire n°1 compétente à l'égard des corps des administrateurs de l'Etat et des conseillers des affaires étrangères et ministres plénipotentiaires**

NOR : EAEA2308955A

### **La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères pour l'élection des représentants des personnels lors des élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu les procès-verbaux des élections professionnelles à la CAP n°1 et à la CAP n°2 du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires n°1 et n°2, lors des élections professionnelles fixées du 9 au 16 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 16 mars 2023,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps des administrateurs de l'Etat et des conseillers des affaires étrangères et ministres plénipotentiaires :

#### **Au titre de la CFTC Affaires Etrangères**

Titulaire :

- Mme Agnès BLASSELLE

Suppléant :

- M. Jean-Sébastien CONTY

**Au titre de la liste d'union ASAO/ASAM-UNSA**

Titulaire :  
- Mme Christine FAGES

Suppléant :  
- M. Franck VERMEULEN

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 31 mars 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères  
et par délégation

Le sous-directeur de la politique  
des ressources humaines  
Alexandre MOROIS